

Titre Professionnel Peintre en Bâtiment

Formation sanctionnée par un titre du ministère du travail de l'Emploi et de l'Insertion d'un niveau III

Code CPF 237971 RNCP 319

OBJECTIFS

Bloc de Compétences 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C.

Bloc de Compétences 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B.

Bloc de Compétences 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B.

Bloc de Compétences 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante.

Durée

910 heures en Centre

14 mars 2022
23 Février 2024

Lieu(x)

5 rue du Creux du l'Enfer
63000 Clermont-Ferrand

MÉTHODOLOGIE PÉDAGOGIQUE

Vous êtes encadré(e) par votre responsable pédagogique. Vous bénéficiez d'un parcours personnalisé correspondant à vos capacités et compétences. Les séances de formation sont ainsi animées par un expert du domaine d'intervention. Vous pouvez suivre un parcours flexible

PRÉ-REQUIS

Savoir lire et écrire le français.

Bonne condition physique Habiléty manuelle et gestuelle, résistance aux efforts soutenus et aux intempéries, aptitude au travail en hauteur, sociabilité, autonomie.

Test de base Entretien de motivation

ÉVALUATION

L'évaluation finale est effectuée par un jury extérieur, elle peut consister en une mise en situation professionnelle ou en la présentation différée d'un projet. Elle peut également intégrer un questionnaire professionnel et/ou un entretien technique. Le stagiaire est informé que la session d'examen pourra se tenir dans un autre bassin. Les diplômes préparés sont des titres professionnels soumis à des mises à jour par le ministère du travail, de ce fait le programme et le planning reste prévisionnel et peut être modifié le jour de votre entrée en formation.

Alternance Rythme : 1 semaine en centre 3 semaines en entreprise 24 mois

PROGRAMME

Bloc de Compétences 1 : Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C

Bloc de Compétences 2 : Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B

Bloc de Compétences 3 : Réaliser des travaux de revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B

Bloc de Compétences 4 : Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante

PROGRAMME

La formation se compose de 4 modules

Période d'intégration (1 semaine 35 heures)

Accueil,
Présentation des objectifs de formation,
Connaissance de l'environnement professionnel,
Sensibilisation au développement durable,
Adaptation du parcours de formation

Module 1. Réaliser des travaux de peinture à l'extérieur de bâtiments en qualité de finition B ou C : (175 heures)

Montage et démontage des échafaudages, fixes et roulants, et méthode d'utilisation
Travaux de mise en œuvre de systèmes de peinture film mince sur des ouvrages neufs ou à rénover
Travaux de mise en œuvre de systèmes de revêtements épais et semi-épais sur des ouvrages neufs ou à rénover
Réalisation des travaux extérieurs de peinture sur supports bois, thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover

Module 2. Réaliser des travaux de peinture à l'intérieur de bâtiments en qualité de finition B : (210 heures)

Travaux de peinture sur des plafonds enduits en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neufs ou à rénover
Travaux de peinture sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neuves ou à rénover
Travaux de peinture intérieure sur des menuiseries bois et sur des supports thermoplastiques et métalliques, neufs ou à rénover

Module 3. Réaliser des revêtements muraux simples, à l'intérieur de bâtiments, en qualité de finition B : (210 heures)

Travaux de préparation et de pose de papier peint standard sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre ou dérivés, neuves ou à rénover
Travaux de préparation, de pose et de mise en peinture de revêtements muraux structurés à peindre sur des cloisons enduites en plâtre, plaques de plâtre, neufs ou à rénover

Module 4. Réaliser des travaux de pose de revêtements de sols souples de technicité courante : Travaux de pose de revêtement de sol PVC en dalles et lames de technicité courante : (210 heures)

Travaux de pose de revêtements de sol en VER et PVC U2 en lés
Travaux de pose de revêtements de sol textile en dalles de technicité courante travaux de pose de revêtements de sol textile aiguilleté et velours en lés de technicité courante

Session d'examen (2 semaines 70 heures).